

La situation sanitaire en France s'est fortement dégradée ces derniers jours et les mesures prises par le gouvernement se sont intensifiées.

Dans les différents organismes de contrôle, un **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** se met en place et comprend un certain nombre de mesures. Certaines font appel au bon sens de chacun, comme par exemple les **gestes barrières** et le nettoyage des positions au moment de la relève, et d'autres relèvent de l'organisation et du fonctionnement du service.

À partir de mardi 17 mars, une **nouvelle organisation du travail** basée sur la proposition du SNCTA est mise en place. Cette organisation du travail adaptée permettra de :

- ☀ **séparer les équipes géographiquement** en salle : une équipe par « pétale » ;
- ☀ **réduire les relèves entre équipes** : les 2 équipes de S1 et S2 relèvent **UNE SEULE FOIS** les J2 et J1 au milieu de journée ;
- ☀ **limiter le nombre de contrôleurs présents sur site** : seule une partie de l'équipe monte, les autres sont soit en réserve opérationnelle soit en congé/absence ;
- ☀ **limiter une éventuelle propagation au sein d'une même équipe** : chaque équipe doit déterminer des **binômes fixés** par demi-cycle ;
- ☀ **garder une réserve opérationnelle** : sur chaque vacation, certains binômes ne sont pas programmés en salle et sont en réserve opérationnelle. Ils peuvent être amenés à venir travailler en cas de problème avec un binôme de l'équipe. L'équipe entière de J3 est également en réserve opérationnelle. Elle ne vient donc pas sur site et assure le remplacement des binômes de J1 et S2, ainsi que les CDS de journée, si il n'y a pas de binôme ou de CDS en réserve opérationnelle dans l'équipe à compléter. Des binômes de détachés font également partie de cette réserve opérationnelle

Cette organisation permet également de **conserver les droits à congés**.

La situation évolue rapidement : des points réguliers entre OS et administration permettront d'apporter des modifications cohérentes. Le SNCTA appelle l'ensemble des personnes à suivre les différentes mesures avec rigueur et apporte tout son soutien aux contrôleurs aériens dans l'exercice de leurs missions de service public.